

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA PROTECTION DES PRODUCTEURS CANADIENS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné qu'il y a plus de trois mois que le président Nixon a signé la loi sur le programme DISC aux États-Unis et que cette mesure législative est censée accroître la valeur des exportations américaines d'un milliard de dollars par année, aux dépens en particulier des producteurs Canadiens, le gouvernement a-t-il déjà préparé des mesures destinées à contrer les conséquences du programme DISC?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le député a eu tort l'autre jour de soulever cette affaire comme une question de privilège, en affirmant que j'avais induit la Chambre en erreur, ou quelque chose du genre. Ce qui a paru aux États-Unis, c'est une publication visant à expliquer le programme DISC.

Une voix: Répondez à la question!

L'hon. M. Pepin: J'y arrive. Les principales dispositions du programme DISC n'ont pas encore été publiées et il nous est donc très difficile de savoir comment il nous touchera. Comme je le disais l'autre jour au chef de l'opposition, si le député a des renseignements à fournir, nous serons heureux de les recevoir. Tous les chiffres qu'il a cités ce matin sont des prévisions, et pas du tout...

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable ministre voudrait-il reprendre son siège. A mon avis, il s'agit maintenant d'un débat qu'il engage avec l'honorable député.

[Traduction]

L'honorable député peut poser une question supplémentaire.

M. Broadbent: Je remettrais volontiers au ministre un exemplaire du numéro du 10 décembre du *New York Times* où figurent les précisions. Comme les dispositions du programme DISC sont en flagrante contradiction avec l'esprit et la lettre de l'accord canado-américain sur l'automobile, le gouvernement canadien a-t-il informé Washington que le pacte avait été violé?

L'hon. M. Pepin: Il n'y a aucun désaccord entre nous. Nous convenons que DISC est une bien mauvaise mesure législative. Elle viole le GATT. Elle viole l'accord sur l'automobile. Toutefois, l'important c'est que, sauf erreur, les fabricants américains d'automobiles n'ont pas l'intention de l'invoquer. Ainsi, avant de lancer des menaces, avant de nous engager à adopter une loi pour neutraliser le programme DISC, il serait sage d'en connaître les répercussions, et c'est prématuré pour l'instant.

M. Broadbent: Une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cet échange se transforme vraiment en débat, mais le député peut poser une dernière question supplémentaire.

M. Broadbent: Je vous remercie. Sauf erreur, le ministre a affirmé que les fabricants de voitures avaient consenti à ne pas se prévaloir de la législation DISC. Nous dirait-il si l'industrie des pièces, qui touche une centaine de localités dans la seule province de l'Ontario, a donné au gouverne-

[M. l'Orateur.]

ment l'assurance qu'elle n'aura pas, elle non plus, recours à la législation précitée?

L'hon. M. Pepin: Aucune assurance n'a été donnée, mais, je le répète, nous tâchons de recueillir le plus de renseignements possible sur la question. Les Américains eux-mêmes ne sont pas fixés. J'ai l'impression que très peu de sociétés ont consulté le manuel, le guide: très peu ont présenté des demandes. Je le répète, il est encore trop tôt pour en juger. Nous serons heureux d'entendre des prévisions de sources averties, y compris le député, mais avant de prendre des mesures pour en neutraliser les effets possibles, il nous faut plus de renseignements.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PAIEMENT DES PRIMES AUX ÉLEVEURS DE PORCS NON-CLASSIFIÉS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, en l'absence de l'honorable ministre de l'Agriculture et de son secrétaire parlementaire, je voudrais poser ma question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à qui le ministère de l'Agriculture paiera les primes pour les porcs vivants que les cultivateurs ont vendus à l'encan et pour lesquels ils ne possèdent pas les certificats de classification?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il me fait plaisir de prendre avis de la question, monsieur le président.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS—L'ÉNONCÉ D'UNE POLITIQUE ET LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES SUR L'ACCORD DE L'AUTOMOBILE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les rapports émanant de Washington l'indiquent clairement, le gouvernement des États-Unis n'est pas disposé à poursuivre les entretiens sur l'accord de l'automobile tant que le Canada n'aura pas fait connaître sa politique sur les investissements étrangers au pays. Le ministre peut-il nous dire quand une telle politique sera annoncée et quand il sera possible de reprendre ces pourparlers?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant du lien qu'il y aurait entre les pourparlers sur l'accord de l'automobile et l'énoncé de notre politique sur les investissements étrangers. Je ne crois pas qu'il en existe. Les États-Unis n'en ont certainement jamais fait mention au cours des entretiens. Personnellement, je serais heureux qu'on fasse aussitôt que possible une déclaration sur les investissements étrangers. Elle serait utile, je pense. Je ne vois pas pourquoi mon honorable ami établit un rapport entre ces deux questions. Il n'a certes pas de motif de le faire.